

Assemblée Générale Mixte - mardi 28 mai 2013

Le tableau ci-dessous a été établi pour faciliter votre recherche et votre lecture de documents ou informations mis à votre disposition pour l'AGM du 28 mai 2013.

Les documents mentionnés ci-après, notamment le Document de Référence (DDR) se trouvent sur le site dédié à l'assemblée générale : www.orange.com/ag2013

Informations et documents requis (article R. 225-73-1)	Où les trouver ?
Avis mentionné à l'art. R. 225-73 (avis préalable)	Avis paru au Balo du 27 mars 2013
Nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la société à la date de la publication de l'avis préalable	http://www.info-financiere.fr/upload/CNS/2013/04/FCCNS_116715_20130409.pdf
Comptes annuels Comptes consolidés Rapport de gestion du Conseil d'administration Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne Rapport sur la gestion du groupe Tableau des affectations de résultat Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices	DDR - Section 20.2.1 p. 448-487 DDR - Section 20.1.1 p. 332-443 DDR - Table p. 546 DDR - Table p. 547 DDR - Section 9.1 p. 162-241 DDR - Section 26.2 p. 518 Avis de convocation - p. 12
Liste des administrateurs et directeurs généraux, avec indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance	DDR - Section 14.1.3.1 p. 262-267
Texte des projets de résolution présentés par le conseil d'administration Rapport du conseil d'administration à l'assemblée relatif aux résolutions proposées Le cas échéant, renseignements concernant les candidats au conseil d'administration	DDR - Section 26.1 p. 508-517 DDR - Section 26.2 p. 517-525 Avis de convocation - p. 16
Le cas échéant, texte et exposé des motifs des projets de résolution présentés par des actionnaires ainsi que la liste des points ajoutés à l'ordre du jour à leur demande	N/A
Rapports des commissaires aux comptes qui seront soumis à l'assemblée <ul style="list-style-type: none"> - sur les comptes annuels, - sur les comptes consolidés, - sur les conventions réglementées, - sur les résolutions proposées 	DDR - Section 20.2.2 p. 488-489 DDR - Section 20.1.2 p. 444 DDR - Section 26.3 p. 528 DDR - Section 26.3 p. 529-533
Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées	DDR - Section 26.3 p. 534
Montant global, certifié par les commissaires aux comptes, des dépenses de Mécénat et de Parrainage (article 238 bis, 1 et 4 du Code général des impôts) et liste des actions nominatives	[en attente du rapport des Commissaires aux comptes]
Formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration ou document unique prévu par le troisième alinéa de l'article R. 225-76 , sauf dans les cas où la société adresse ces formulaires à tous ses actionnaires.	[pdf]

Les documents et informations relatifs à l'AGM 2013 peuvent vous être adressés gratuitement sur simple demande au 1010 (0800 05 10 10).